

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 1 de 11
Langue: fr

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Cette fiche de sécurité concerne le produit suivant:

UFI: W2N0-S06D-H00N-UH5J

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Composant polyol pour un adhésif à 2 composants
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WIKO Klebtechnik Sp. z o.o.

Rue/B.P.: ul. Ekonomiczna 8

Place, Lieu: PL-42-271 Czestochowa

WWW: www.gluetec-group.com

E-mail: info.pl@gluetec-group.com

Téléphone: +48 (0) 34 372 58 58

Télécopie: +48 (0) 34 371 11 14

Service responsable de l'information: Téléphone: +48 (0) 34 372 58 58, E-mail: info.pl@gluetec-group.com

Indications diverses:

Vendeur:

Wahl GmbH

Rue/B.P.: Schlosserstraße 5

Pays/ville/code postal: 87463 Dietmannsried – Allemagne

WWW: www.wahl-agri.fr

E-mail: service@wahl-online.fr

Téléphone: +49 (0) 83 74 580 93 - 0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315

Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2; H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1; H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3; H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement:

Attention

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 2 de 11
Langue: fr

Mentions de danger:	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient Acide aspartique, N,N'-(méthylène di-4,1-cyclohexandiyl)bis-, 1,1',4,4'-ester tétraéthylique et Amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylène-tétramine.

2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux:

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
REACH 01-0000017942-65-xxxx N°CE 433-260-2 CAS 168253-59-6	Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis, 1,1',4,4'-tétraéthylester Aquatic Chronic 3; H412.	60 - 90 %
REACH 01-0000017556-64-xxxx N°CE 429-270-1 CAS 136210-30-5	Acide aspartique, N,N'-(méthylène di-4,1-cyclohexandiyl)bis-, 1,1',4,4'-ester tétraéthylique Skin Sens. 1; H317. Aquatic Chronic 3; H412.	5 - 15 %
REACH 01-2119487919-13-xxxx N°CE 292-588-2 CAS 90640-67-8	Amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylène-tétramine Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 4; H312. Skin Corr. 1B; H314. Eye Dam. 1; H318. Skin Sens. 1; H317. Aquatic Chronic 3; H412. (EUH071).	< 3 %
N°CE 210-819-7 CAS 623-91-6	Fumarate de diéthyle Acute Tox. 4; H302. Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335.	< 1 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



GLUETEC GROUP

BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 3 de 11
Langue: fr

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales:	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'inhalation:	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.
Après contact avec la peau:	Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone, mousse et poudre d'extinction.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote et traces de acide cyanhydrique.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.
En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.
Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance. Si possible, colmater la fuite. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 4 de 11
Langue: fr

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. Informer si nécessaire les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

Indications complémentaires: Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire. Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. A stocker en position debout.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec peroxydes ou sels de métaux lourds.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires: Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 5 de 11
Langue: fr

DNEL/DMEL:

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis-, 1,1',4,4'-tétraéthylester:

DNEL ouvriers, à long terme, par inhalation, systémique: 50 mg/m³
DNEL ouvriers, à court terme, par inhalation, systémique: 200 mg/m³
DNEL ouvriers, à long terme, dermique, systémique: 7 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, à long terme, par inhalation, systémique: 8,7 mg/m³
DNEL consommateurs, à court terme, par inhalation, systémique: 8,7 mg/m³
DNEL consommateurs, à long terme, dermique, systémique: 2,5 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, à court terme, dermique, systémique: 2,5 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, à long terme, par voie orale, systémique: 2,5 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, à court terme, par voie orale, systémique: 2,5 mg/kg bw/d

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(méthylène di-4,1-cyclohexandiy)bis-, 1,1',4,4'-ester tétraéthylque:

DNEL ouvriers, à long terme, par inhalation, systémique: 28 mg/m³
DNEL ouvriers, à court terme, par inhalation, systémique: 112 mg/m³
DNEL ouvriers, à long terme, dermique, systémique: 4 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, à long terme, par inhalation, systémique: 4,8 mg/m³
DNEL consommateurs, à court terme, par inhalation, systémique: 4,8 mg/m³
DNEL consommateurs, à long terme, dermique, systémique: 1,4 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, à court terme, dermique, systémique: 1,4 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, à long terme, par voie orale, systémique: 1,4 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, à court terme, par voie orale, systémique: 1,4 mg/kg bw/d

PNEC:

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis-, 1,1',4,4'-tétraéthylester:

PNEC eau (eau douce): 0,0417 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,00417 µg/L
PNEC sédiment (eau douce): 2,24 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer): 0,22 mg/kg
PNEC terre: 0,42 mg/kg w
PNEC station d'épuration: 320 mg/L

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(méthylène di-4,1-cyclohexandiy)bis-, 1,1',4,4'-ester tétraéthylque:

PNEC eau (eau douce): 0,13 µg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,013 µg/L
PNEC sédiment (eau douce): 0,21 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer): 0,02 mg/kg
PNEC terre: 0,1 mg/kg w
PNEC station d'épuration: 31,1 mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Protection respiratoire: A2/P2 ou mieux, en fonction de la charge opérationnelle.

La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Protection des mains:

Gants de protection conforme à la norme EN 374.

Type de gants: PE/EVAL/PE
Période de latence: >= 480

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire:

Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 6 de 11
Langue: fr

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire. Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	env. 105 °C (Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis, 1,1',4,4'-tétraéthylester)
Température de décomposition:	env. 115 °C (Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis, 1,1',4,4'-tétraéthylester)
pH:	9
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	à 25 °C: env. 3,7 log P(o/w) (Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis, 1,1',4,4'-tétraéthylester) D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable.
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 7 de 11
Langue: fr

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

peroxydes, sels de métaux lourds

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

Décomposition thermique: env. 115 °C (Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)l)bis, 1,1',4,4'-tétraéthylester)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): > 2.000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): > 2.000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): > 5 mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 8 de 11
Langue: fr

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis-, 1,1',4,4'-tétraéthylester:

DL50 rat, par voie orale: > 2.000 mg/kg (OCDE 423)

CL50 rat, par inhalation (poussières/brouillard): > 4,923 mg/L/4h (OCDE 403)

Estimation, toxicité inhalatrice aiguë: non

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(méthylène di-4,1-cyclohexandiy)bis-, 1,1',4,4'-ester tétraéthylrique:

DL50 rat, par voie orale: > 2.000 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: > 2.000 mg/kg

CL50 rat, par inhalation (poussières/brouillard): > 4,224 mg/L/4h (OCDE 403)

Estimation, toxicité inhalatrice aiguë: non

Symptômes

Après contact avec les yeux:

Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmolement ou une rougeur.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis-, 1,1',4,4'-tétraéthylester:

Toxicité pour le poisson:

CL50 Danio rerio: \geq 87 mg/L/96h (Directive 67/548/EEC, Annex V, C.1.)

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): \geq 96,9 mg/L/48h

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(méthylène di-4,1-cyclohexandiy)bis-, 1,1',4,4'-ester tétraéthylrique:

Toxicité pour le poisson:

CL50 Danio rerio: 66 mg/L/96h (OCDE 203)

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 88,6 mg/L/48h

NOEC Daphnia magna (puce d'eau géante): > 0,01 mg/L/21d

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses:

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis-, 1,1',4,4'-tétraéthylester:

Biodégradabilité: 30%/28 d (Directive 67/548/EEC Annex V, C.4.E.)

N'est pas facilement biodégradable.

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(méthylène di-4,1-cyclohexandiy)bis-, 1,1',4,4'-ester tétraéthylrique:

Biodégradabilité: 13%/28 d (OECD 301F)

N'est pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC): Indication sur Acide aspartique, N,N'-(2-méthyl-1,5-pentanediy)bis-, 1,1',4,4'-tétraéthylester:

BCF: 128,3

Indication sur Acide aspartique, N,N'-(méthylène di-4,1-cyclohexandiy)bis-, 1,1',4,4'-ester tétraéthylrique:

BCF: 1.872

Une concentration dans les organismes est improbable.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



GLUETEC GROUP

BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 9 de 11
Langue: fr

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant
ADN: ID 9006

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: Non réglementé
ADN: ID 9006, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant
ADN: Classe 9, Code: M12

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR: néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 10 de 11
Langue: fr

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger: -
Transport autorisé: T
Équipement nécessaire: PP

Seulement dangereux pour le transport en bateau-citerne.
Protéger d'une trop forte humidité. Sensible à la chaleur
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas stocker avec acides ou bases.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Suisse

Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)

0 % en poids

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Directives nationales - États-membres de la CE

Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Polyol/ KLAUENKLEBSTOFF Polyol

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_POLYOL

Version: 1.2
Remplace la version: 1.1

Mise à jour: 13.2.2023
Date d'édition: 13.2.2023

Page: 11 de 11
Langue: fr

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H315 = Provoque une irritation cutanée.
H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H302 = Nocif en cas d'ingestion.
H312 = Nocif par contact cutané.
H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
EUH071 = Corrosif pour les voies respiratoires.
H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Raison des dernières modifications: Modification dans la section 15: Teneur en COV

Créée: 11.8.2022

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Abréviations et acronymes:

Acute Tox.: Toxicité aiguë
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Chronic: Danger pour l'environnement aquatique - chronique
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CE: Communauté européenne
CFR: Code des règlements fédéraux
CL50: Concentration létale médiane
CLP: Classification, étiquetage et emballage
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
COV: Composés organiques volatils
DL50: Dose létale 50%
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EC50: Concentration efficace 50%
EN: Norme européenne
EQ: Quantités exceptées
Eye Dam.: Endommagement des yeux
Eye Irrit.: Irritation des yeux
IATA: Association du transport aérien international
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
log P(o/w): Coefficient de partage: octanol/eau
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC: Concentration sans effet observé
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
Skin Corr.: Corrosion cutanée
Skin Irrit.: Irritation de la peau
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
UE: Union européenne
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Veillez récupérer les informations produit les plus actuelles ici:
<http://sumdat.net/2btdg8>

